

CFA de l'académie de Versailles

CAP INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BÂTIMENTS

UFA Le Corbusier - 2 Rue Paul Bloch 95240 Cormeille-en-Parisis

OBJECTIFS

Le titulaire de la spécialité « interventions en maintenance technique des bâtiments » de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) intervient, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le cadre des travaux de maintenance, de rénovation, de réhabilitation ou de modification d'une partie d'un bâtiment à l'intérieur et à l'extérieur. Il intervient indifféremment dans :

- Les constructions du secteur résidentiel (habitat individuel et collectif) ;
- Les établissements tertiaires ou industriels ;
- Les établissements de collectivités publics ou privés (santé, scolaires, administratifs...).

Le ou la titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) Interventions en Maintenance Technique des Bâtiments sera en mesure de :

- compléter et transmettre des documents
- décoder un dossier technique
- choisir les matériels et les outillages
- déterminer des quantités de fournitures
- organiser son poste de travail
- sécuriser son intervention
- réaliser des améliorations d'espaces existants et d'ouvrages fixes
- utiliser des échafaudages
- réaliser des interventions de maintenance sur des ouvrages mobiles menuisés du bâtiment
- réparer et poser des revêtements muraux et de faïence
- réparer, poser des revêtements de sol
- appliquer des produits de peinture
- replier le chantier
- contrôler le travail réalisé
- échanger, rendre compte oralement
- intervenir à proximité des réseaux
- maintenir un équipement d'une installation électrique, thermique et sanitaire
- assurer la maintenance corrective d'une installation électrique et domotique
- assurer la maintenance corrective d'une installation sanitaire et thermique
- installer, mettre en service un équipement électrique et domotique
- installer, mettre en service un équipement sanitaire et thermique

CONTENU

Compétences professionnelles :

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques

Savoirs :

- Français et Histoire- Géographie
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langue vivante étrangère

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 400 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2024

Date de fin : 30 juin 2025

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement

Niveau 4ème et/ou expérience professionnelle dans un métier du bâtiment.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (ex V)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
CAP maintenance de bâtiments de collectivités

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la spécialité « interventions en maintenance technique des bâtiments » de CAP atteste du premier niveau de qualification dont les compétences professionnelles vont lui permettre d'accéder à un emploi d'ouvrier professionnel. Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité « interventions en maintenance technique des bâtiments » de CAP est pleinement opérationnel.

Il peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes, du contexte, le titulaire de la spécialité « interventions en maintenance technique des bâtiments » de CAP peut évoluer vers la fonction d'encadrement. Il peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Apprentissage uniquement en deuxième année.

[Fiche RNCP 35696](#)

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Mr Eric Vincent

Téléphone : 01.39.78.48.98

Email : eric.vincent1@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois

charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence. Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

